
NOTE SYNTHÉTIQUE ANNEXÉE AU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

1/ Éléments de contexte :

La commune nouvelle de Val d'Arcomie regroupe depuis le 1^{er} janvier 2016 les anciennes communes de Loubaresse, Faverolles, Saint-Just et Saint-Marc. Ces quatre communes demeurent des communes déléguées avec leurs maires délégués et leurs mairies annexes. Le chef-lieu est situé sur l'ancienne commune de Loubaresse. La population totale de Val d'Arcomie est de 1.015 habitants pour une superficie de 86 km² et compte autour de 460 logements principaux et 302 résidences secondaires. On y dénombre près d'une cinquantaine d'artisans et commerçants et environ 70 exploitations agricoles. La commune de Val d'Arcomie possède de nombreux équipements : 2 écoles scindées en 2 sites et regroupant près d'une centaine d'élèves, 2 campings, 2 aires pour camping-cars, 7 gîtes, 6 mobil-homes, 5 chalets, 1 piscine découverte, 2 terrains de tennis et propose 27 logements locatifs, offre complétée par 23 locations privées. On dénombre également 1 site d'escalade et de multiples activités nautiques.

La commune fait partie de la communauté de communes de Saint-Flour Communauté et adhère au Syndicat Mixte du Lac de Garabit Grandval.

Outre le budget principal, la commune gère 5 budgets annexes : l'eau, l'assainissement, le bâtiment de stockage, la Coopérative Laitière de Haute-Truyère (CLHT) et le Lotissement du Petit Bois.

2/ Priorités du budget 2019 :

Les dépenses d'équipement se sont élevées à 261 632.75 €. Les principales réalisations ont été la réhabilitation de la salle communale de Saint-Marc, la rénovation de la salle polyvalente de Faverolles et la mise en place d'un réseau de chaleur communal, l'étanchéité et la stabilité du bâtiment de la mairie annexe de Saint-Just, la réfection de voiries communales et chemins ruraux, les travaux d'éclairage public et d'enfouissement des réseaux.

3/ Ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement du budget principal :

Fonctionnement

Recettes	2019	Dépenses	2019
70 Produits des services, domaine	87.577,71 €	011 Charges à caractère général	358.261,58 €
73 Impôts et taxes	573642,44 €	012 Charges de personnel	510 052,50 €
74 Dotations, subv., particip.	576.689,13 €	014 Atténuations de produits	40.724,00 €
75 Autres produits gestion courante	172.779,32 €	65 Autres charges gestion courante	141.490,72 €
76 Produits financiers	44,01 €	66 Charges financières	43.866,37 €
77 Produits exceptionnels	40.879,10 €	67 Charges exceptionnelles	54.690,50 €
013 Atténuations de charges	35.837,17 €	68 Dotations aux amortissements	0.00€
002 Excédent fonctionnem. reporté	71.166,89 €	Dépenses d'ordre	0,00 €
Recettes d'ordre	0,00 €		
TOTAL	1 558 615.77 €	TOTAL	1 149 085.67 €

Investissement

Recettes	2019	Dépenses	2019
13Subventions	72.525,70 €	20 Immobilisations incorporelles	0 €
16Cautions	300,00 €	204 Subventions d'équipement	9492.99€
10FCTVA, taxe d'aménagement	416.814,51 €	21 Immobilisations corporelles	63.132.25 €
1068Affectation réserves	953.225,51 €	23 Immobilisations en cours	744.761,06 €
20 Immobilisations incorporelles	0,00 €	13 Subventions d'investissement	0,00 €
21 Immobilisations corporelles	31,18 €	16 Emprunts, cautions	110.859,70 €
040 Dotations aux amortissements	228.205,70 €	040 Travaux en régie	144.248,25 €
Recettes d'ordre	6.094.12 €	001 Déficit reporté	?0 €
		Dépenses d'ordre	6.094,12 €
TOTAL	1 671 102,60 €	TOTAL	1 005 963.00 €

4/ Consolidation des budgets :

	Fonctionnement		Investissement			
	Dépenses	Recettes	Dépenses		Recettes	
			Emis	Reste à réaliser	Emises	Reste à réaliser
Budget principal	1.377.322,55 €	1.636.6697,13 €	1 083.018,03 €	721.452,00 €	723.9871,21 €	237.857,00 €
Eau	265.858,05 €	280.177,38 €	83.363,24 €	185.726,00 €	236.308,17 €	137.946,00 €
Assainissement	46.347,13 €	51.804.02 €	22.719,45 €		133.638,95 €	
Bâtiment stockage	13.506,36 €	38.782,98 €	39.474,53 €		19.407,83 €	
CLHT	141.547,71 €	142.006,48 €	13.700,62 €		145.721,38 €	
Lotissem. Petit Bois	1.087,26 €	55.563,26 €	8.927,43 €		0,00 €	
TOTAL	1 845 669,06	2 153 227,23	1 251 203,3	907 178,00	7 774 947,54	375 803,00

5 / Niveau des taux d'imposition :

Taxe d'habitation : 9,81 %

Taxe foncière propriétés bâties : 13,81 %

Taxe foncière propriétés non bâties : 101,33 %

6 / Principaux ratios :

- Excédent brut de fonctionnement : 427 € par habitant (départemental 301 €, régional 190 €, national 170 €)
- Résultat comptable : 749 € par habitant (départemental 271 €, régional 161 €, national 147 €)
- Capacité d'autofinancement brute : 801 € par habitant (départemental 288 €, régional 171 €, national 157 €)
- Capacité d'épargne nette : 696 € par habitant (départemental 166 €, régional 94 €, national 89 €)
- Encours des dettes bancaires et assimilées : 1.167.791 € soit 1.147 € par habitant (départemental 966 €, régional 703 €, national 588 €)
- Annuités des dettes bancaires et assimilées : 154.595 € soit 152 € par habitant (départemental 152 €, régional 98 €, national 85 €)

7 / Effectifs de la collectivité et charges de personnel :

La commune emploie 12 agents titulaires, 6 agents contractuels, 1 emploi aidé et 3 emplois saisonniers.

Le montant des charges de personnel et frais assimilés pour l'année 2019 s'est élevé à 510 052,50 €